

cegid



Prérequis techniques

Cegid Tax Flex

www.cegid.com

1. PRÉAMBULE

Ce document décrit les prérequis techniques associés aux solutions, solutions SaaS (*Software as a Service*) hébergées et exploitées par Cegid.

Ce document couvre les prérequis techniques relatifs aux aspects réseau et Télécom, aux postes de travail, et aux périphériques. Le respect de ces prérequis techniques est essentiel au bon fonctionnement de la solution **Cegid Tax Flex**.

La responsabilité de Cegid ne pourra être engagée en cas de dysfonctionnement de la solution lié à leur non-respect.

Ce document est fourni s'agissant de la solution **Cegid Tax Flex**, et ne tient pas compte d'autres applications utilisées en parallèle sur le réseau.

2. PRÉREQUIS RÉSEAU

2.1. Généralités

Les Clients accèdent à leur solution **Cegid Tax Flex** au travers d'une infrastructure Télécom mise en place par leurs soins en adéquation avec les recommandations techniques de Cegid décrites dans les paragraphes suivants.

Les prérequis liés aux aspects de télécommunications sont relatifs à des interconnexions de sites en France métropolitaine.

2.2. Accès Télécom standards supportés

La solution **Cegid Tax Flex** est accessible par l'ensemble des utilisateurs via un accès Internet (protocole HTTPS).

L'utilisation en mobilité (type réseau 3G, 4G, 5G ou satellite) n'est pas adaptée et n'est pas validée pour la solution **Cegid Tax Flex**.

Le Client peut utiliser une ligne Internet grand public pour l'accès et l'utilisation de sa solution **Cegid Tax Flex**. Cette ligne pourra être de type ADSL ou SDSL en accord avec les prérequis définis dans le paragraphe « dimensionnement de vos accès ». Ce paragraphe fournit également les débits minimums recommandés par Cegid.

Le Client doit disposer d'un accès Internet répondant aux prérequis techniques décrits dans le paragraphe suivant et autoriser les connexions HTTPS à destination de la plateforme d'hébergement de Cegid.

2.3. Dimensionnement de vos accès

Le dimensionnement de vos accès à votre solution **Cegid Tax Flex** dépend de plusieurs critères :

- Les préconisations spécifiques à chaque solution et fournies par Cegid ;
- L'utilisation de votre solution SaaS ;
- Les utilisations annexes de votre accès Internet en dehors de votre solution SaaS (navigation Internet, messagerie, etc).

Les préconisations techniques pour l'accès à votre solution **Cegid Tax Flex** sont résumées ci-dessous :

Accès « full » Web :

- Bande passante minimale : 50 Ko/s (400 Kbit/s) ;
- Latence d'accès Internet recommandée : < 200ms (latence maximale : 500ms).

Ces valeurs sont données pour un débit dédié à l'application
--

Notes importantes :

- Les préconisations sont valides uniquement dans le cadre de sessions interactives avec l'application en ligne **Cegid Tax Flex**.
- Ces préconisations ne prennent pas en compte les besoins en bande passante nécessaires à l'exécution d'autres applications que **Cegid Tax Flex**, à l'échange d'information avec d'autres applications du Système d'Information ou avec la plateforme (type échange de fichiers ou téléchargement de documents) et au support des autres types de flux Internet du Client comme la navigation Internet ou la messagerie.
- La responsabilité de Cegid ne pourra être engagée en cas de non-respect par le Client des prérequis techniques fournis dans ce document.

3. PRÉREQUIS POUR LES POSTES DE TRAVAIL

Ces préconisations sont liées au bon fonctionnement de la solution **Cegid Tax Flex**.

3.1. Navigateurs Internet

Nom	Version
Microsoft Edge	126.0
Google Chrome	126.0
Apple Safari	16.5
Mozilla Firefox	126
Microsoft Internet Explorer	11

3.2. Microsoft Office

Microsoft Office est nécessaire uniquement pour la consultation de documents générés aux formats Microsoft Word ou Excel, notamment pour les modules **Rapport** et **Executive**.

3.3. Lecteur PDF

Pour la consultation ou l'impression de documents PDF publiés, il est nécessaire de posséder un lecteur de fichier PDF (par exemple Acrobat Reader version 8 ou ultérieur).

3.4. Authentification

Chaque utilisateur doit posséder un compte nominatif sur le portail clients www.cegidlife.com mis à disposition par Cegid.

Au-delà d'une authentification sécurisée et SSO (Single Sign-On), ce portail web met à disposition des clients de Cegid des services en ligne d'assistance, d'informations ainsi qu'un espace d'échanges.

Un antivirus à jour est obligatoire sur chaque poste avec mise à jour régulière des signatures.